



**5<sup>ème</sup> GRAND PRIX SENIORS**  
**Golf Bluegreen de Sainte-Maxime**  
**11 et 12 mars 2023**

**RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.*

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Epreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs licencié(e)s à la FFG ou à une Fédération étrangère reconnue ayant 50 ans la veille de l'épreuve (né(e)s avant le 10 mars 1973).

**Licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel à jour auprès de la FFG avant la date limite d'inscription.**

**Dames : Index inférieur à 18.4    Messieurs : index inférieur à 15.4**

Le champ des joueurs sera limité à 48 joueurs dont 12 dames et 5 WC.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- . 14 joueurs maximum retenus par la place au Mérite Amateurs (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- . 14 joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- . Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription

***Le champ total de joueurs (Classic MA et GP Seniors) ne devra pas dépasser 96 joueurs.***

**FORME DE JEU**

36 Trous Stroke Play Brut / 18 trous par jour

Marques départs : Dames : repères rouges                      Messieurs : repères jaunes

Départs du 1<sup>er</sup> tour : selon recommandations fédérales, départs du 2<sup>nd</sup> tour dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

Départage : play-off sur les trous 18, 1 et 2 pour la 1<sup>ère</sup> place du classement général. Pour les autres places, il se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et derniers trous.

**ENGAGEMENTS**

Les engagements devront parvenir par courrier uniquement, accompagnés du droit d'inscription (journée de reconnaissance comprise la veille, à réserver auprès de l'accueil) **avant le vendredi 24 février 2023.**

Joueurs Extérieurs : 90 €

Abonnés du golf : 40 €

**Golf Bluegreen de Sainte-Maxime - BP1 - 83120 Sainte-Maxime**

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

**PRIX**

Trophée aux vainqueurs

2 Prix Brut Dames / 3 Prix Brut Messieurs

Remise des Prix à l'issue de la compétition.

**COMITE DE L'ÉPREUVE**

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

Golf : à définir